

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

**OBJET : Demandes de garantie d'emprunt formulées par
la Coopérative Soliha Méditerranée BLI (ex Habitat Pact Méditerranée).
Opérations : a/ résidence "Souspiron" - lot 52 - 13150 Tarascon;
b/ Résidence "Souspiron" - lot 322 - 13150 Tarascon;
c/ Résidence "Square Desanat" - lot 20 - 13150 Tarascon.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux finances, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La SA UES Habitat Pact Méditerranée, nouvellement dénommée Coopérative Soliha Méditerranée Bâisseurs de Logements d'Insertion (BLI), suite à son changement d'appellation en date du 5 mars 2018, sollicite le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour trois demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 73.955,70 €. Celles-ci représentent 45% d'un montant total d'emprunts de 164.346,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social (acquisition-amélioration).

Par ailleurs, l'encours garanti auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône de la Coopérative Soliha Méditerranée BLI s'élève au 01/01/2018 à 699.661,64 €. Cet encours représente 0,05% de l'encours garanti des organismes HLM et 0,05% de l'encours total garanti.

Chacune de ces garanties d'emprunt votée par la Commission permanente du Conseil départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL